

DÉLIBÉRATIONExtrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Poitiers

Conseil Municipal du	15 janvier 2024	à 18h00		
N°ordre N° identifiant	5 2023-0305	Titre Prendre acte - Présentation hommes 2023	du Rapport Égalité femmes	
Rapporteur(s) Date de la convocation	M. Stéphane ALLOUCH Alexandra DUVAL 09/01/2024			
Président de séance Secrétaire(s) de séance	Mme Léonore MONCO Vincent GATEL	,		
Membres en exercice Quorum	53 27			
Présents	M. Stéphan Mme Ombe NAVEAU D REVERCHO Robert ROO M. Frankie A BLANCHAR CHÉDANEA M. Rafael D Louis FOUI HALLOUMI LONGUEVII MICHOT - N Clémence P	Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoints M. Frankie ANGEBAULT - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean- Louis FOURCAUD - M. Bouziane FOURKA - M. Aloïs GABORIT - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Solange LAOUDJAMAÏ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAULT - Mme Lucile VALLET Conseillers municipaux		
Absents	3 Mme Béatrio	Mme Béatrice BEJANIN - M. Alain CLAEYS - Mme Carine GILLES Conseillers municipaux		
Mandats	3 Mandants	Mandataires		
	Mme Samira Mme Lisa B Mme Myrian			
Observations	L'ordre de passage des	élibérations est le suivant : 1 à 2, 4, 3, 5 à 13.		

Projet de délibération	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
étudié par:	Commission Lien social et éducation

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation
	Direction Cohésion sociale - Jeunesse - Vie associative

L'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est un principe constitutionnel et un enjeu de mobilisation des communes et intercommunalités.

Le principe d'égalité professionnelle femmes-hommes a été précisé dans la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emplois des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

La loi n°2014-873 du 4 août 2014 généralise ce principe et dispose que les collectivités doivent mettre en œuvre une politique intégrée en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ainsi, les communes et les intercommunalités de plus de 20 000 habitants doivent présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Au travers de ce rapport, la ville de Poitiers rappelle les engagements pris et sa mobilisation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre de cet engagement, la Communauté urbaine de Grand Poitiers a signé, le 8 octobre 2018, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Le rapport présenté en annexe, conformément à la loi du 4 août 2014, comporte deux volets :

- un volet interne relatif à la politique de ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- un volet territorial qui concerne les politiques d'égalité menées sur son territoire.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé de prendre acte de la présentation effective du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes 2023 de la ville de Poitiers préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2024.

La Maire, Le Secrétaire,

Léonore MONCOND'HUY Vincent GATEL

Mise en ligne le	18 janvier 2024		
Date de réception en préfecture			086-218601946-20240115-182977- DE-1-1
Nomenclature Préfecture	8.5	Politique de la ville-habitat-logement	